

APRÈS LE CLASSEMENT  
PROVISOIRE DU GISEMENT  
DE GLOZEL

Est-il juste de m'enlever  
la direction scientifique  
des fouilles ?

écrit le docteur Morlet  
à M. Herriot

Le docteur A. Morlet nous communique la lettre suivante par laquelle il répond à celle du ministre de l'Instruction publique, l'informant que Glozel était provisoirement classé comme monument historique :

Vichy, le 6 octobre 1927.

Monsieur le Ministre,

Votre bonne foi a été surprise. Sans détour je vous dirai qu'elle l'a été par le docteur Capitan, vice-président de la commission des monuments historiques, ou ses amis.

Dès le début, M. Capitan a voulu s'emparer de nos recherches. A la séance du 11 janvier 1926 du comité des travaux historiques, M. Capitan, rendant compte de notre première brochure, intitulée *Nouvelle Station néolithique*, s'exprimait déjà ainsi :

« M. le docteur Morlet, de Vichy, a adressé au comité une brochure signée de lui et de M. Fradin, sur une série de découvertes faites par eux, au lieu dit « Le Glozel », près Ferrières, aux environs de Vichy (Allier). J'ai pu, sous la conduite de ces auteurs, étudier, cet été, le gisement. Il s'agit d'une fosse étroite, à parois en partie vitrifiées et recouvertes d'enduits de verre, renfermant des débris desdites parois et de la voûte de ce four de verrier, puis des fragments de creusets en grès très cuit également, et quelques débris de céramique gallo-romaine archaïque.

« Or, M. Morlet signale et décrit autour de ce four une série d'objets tous singuliers, qui forment un ensemble absolument hétéroclite : aussi, dès que je les ai eu examinés cet été, j'ai mis en garde M. Morlet contre une supercherie possible, ou, tout

au moins contre la réunion en un même point d'objets de provenances et d'âges variés. Peut-être n'en est-il rien et s'agit-il de *fausses*, ce qui expliquerait ce mélange bizarre ? En tout cas, il faut le démontrer, et seules, des fouilles régulières, systématiques, et dirigées de façon très compétente, peuvent permettre de faire cette démonstration. Jusque-là une prudente réserve s'impose, surtout en présence des affirmations des auteurs déclarant qu'il s'agit d'un ensemble néolithique ! »

Vous voyez clairement, monsieur le ministre, que les fouilles « dirigées de façon très compétente » ne pouvaient l'être que par le docteur Capitan, qui prétend avoir trouvé tout autour de la fosse ovale (pour lui, un four de verrier) « quelques débris de céramique gallo-romaine archaïque ». Mais comment ne pas admirer cette compétence « providentielle » puisque les savants les plus autorisés en art gallo-romain, les Salomon Reinach, les Espérandieu, les Audouin, etc., venus fouiller à Glozel dans des emplacements choisis à leur gré, n'en ont jamais recueilli la moindre parcelle !

Si M. Capitan n'a jamais rien compris à la question de Glozel, il ne m'en a pas moins proposé, à Paris, de reprendre avec moi notre premier fascicule, en ne touchant pas au texte « qui était bien », m'assurait-il, mais en mettant « comme dans son Manuel de Préhistoire » les figures à la fin, et surtout son nom avant le mien.

C'est à la suite de mon refus, monsieur le ministre, que le vice-président de la commission des monuments historiques s'est employé, à chaque instant, auprès de tous, à « naufrager » Glozel qu'il n'avait pu s'approprier. Il ne s'agissait que de faux et de faussaires.

Il y a quelques jours encore, au congrès d'Amsterdam, soutenu par ses élèves et amis, l'abbé Breuil et le comte Bégouen, M. Capitan a voulu détruire notre jeune station, qui sera un jour, j'en suis sûr, l'orgueil de la France. J'ai appris les manœuvres des naufrageurs par un illustre préhistorien étranger, qui m'écrivait :

« La situation qui vous est faite au sujet de vos fouilles est aussi inimaginable qu'écœurante... l'influence des Français présents était telle que tout le congrès était circonvenu, et c'est devant quelques centaines de bêtes fauves que M. Mendès-Correa, professeur de préhistoire portugais, a pris la parole pour dire ce qu'il a vu et trouvé à Glozel. »

Vous savez, monsieur le ministre, que j'ai accepté sans hésitation, la venue à Glozel d'une commission internationale de préhistoriens. Il est triste de dire que c'est là le seul moyen de conserver intacte cette belle station à la France. Livrée au docteur Capitan, directement ou indirectement — comment, en effet, M. Peyrony, pour qui j'ai la plus grande estime, pourrait-il défendre Glozel contre le docteur Capitan, alors qu'il n'a pas su défendre ses propres trouvailles et ses propres œuvres qui portent le nom de Capitan et de Breuil avant celui de l'auteur ? — la station de Glozel sera déchiquetée, et bientôt anéantie, sous prétexte de séparer — grâce à sa compétence dont je vous ai donné au début un exemple — les pièces fausses des pièces authentiques.

Glozel, monsieur le ministre, ne contient pas d'ivraie. Quelques problèmes — comme celui de la moindre patine de certaines pièces, trouvées au même niveau que d'autres plus patinées — restent à résoudre. Mais les plus grands savants y travaillent. Les préhistoriens de la Norvège, dont la compétence est universellement reconnue, l'étudient en ce moment et pratiquent les analyses chimique, microscopique, spectroscopique, de toutes les catégories d'objets trouvés à Glozel.

D'ailleurs, ce phénomène a été relaté dans d'autres stations, par exemple à Predmost, pour une saignée à base fourchue, et dans la grotte-tunnel de Kulna pour les os travaillés (Breuil).

Que la station de Glozel et les objets trouvés soient classés, monsieur le ministre, je serai le premier à y applaudir.

Mais, je vous le demande, est-il juste de m'enlever la direction scientifique de ces fouilles que je défends farouchement depuis plus de deux ans contre M. Capitan, vice-président de la commission des monuments historiques, qui n'avait de cesse de les naufrager et qui, maintenant, veut, y plaçant un clou sûr, se les approprier ; contre M. Jullian qui veut les réduire à un antre de sorcière du III<sup>e</sup> siècle, en supprimant tout ce qui le gêne pour ne voir que les tablettes ; contre l'abbé Breuil, le comte Bégouen ; MM. de Ricci, de Pradenne et autres Dussaud, qui crient au faussaire par rage de n'être pas à ma place ?

J'ai conscience d'avoir rempli scrupuleusement ma tâche.

Allez-vous inscrire l'expropriation scientifique dans les lois françaises ?

Je me refuse à le croire. Et j'ai confiance que vous modifierez votre

Le quotidien

08/10/1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



146276